

Procès-verbal du Conseil d'école du 2ème trimestre

Personnes présentes : Mr PEREZ (maire) - Mr GARCIA - Mme JOIGNEAUX (élus chargés des écoles) - Mme DELHER (Directrice ALAE) - Mr BURGY - Mmes LAUG -VAILLANT - LANDOLT - MAUREL (enseignants) - Mmes DARROUZES -DIAS - GABETTE - LABIA - Mr MAURY (parents élus)

Personnes excusées : Mr Mercier (Inspecteur de l'éducation nationale) - Mmes ROUXEL - LE DUIGOU - GAUTHIER - UNDERWOOD - Mr LACOSTE (parents élus)

Conseil d'école :

✓ **Effectifs**

A ce jour : 31 PS, 30 PS/MS, 30 MS, 27 GS et 26 GS, soit un total de 144 élèves.

Pour la rentrée 2018 : 42 PS, 43 MS, 48 GS, soit un total de 133 élèves.

✓ **Budget 2018**

Nous avons transmis aux élus une demande de budget pour l'année 2018.

Il se trouve sensiblement identique à celui de 2017.

Le budget fonctionnement :

- le budget fournitures : nous disposions l'an dernier de 5 040€ (soit 35€ par élève, en comptant 145 élèves). Nous avons demandé cette année 5 000€ (soit 35.5€ par élève, en comptant 140 élèves).

Un budget cadeaux de Noël est demandé ; il s'élèverait à 700€ (soit 5€ par enfant). Il était de 720€ en 2017.

- un budget livres de 300€ nous est accordé depuis quelques années. Nous avons redemandé le même.

- un budget spectacles de 1 300€ a été également redemandé.

- le budget transport demandé est de 1 700€ (soit 12€ par enfant).

- un budget de 100 € pour le jardinage a été demandé, il était de 150€ en 2017.

- un budget de 100€ nous est accordé pour renouveler les produits pharmaceutiques. Nous avons redemandé le même.

Le budget investissement :

- 2030€ ont été demandés en 2017 pour renouveler le matériel de sport ainsi que le mobilier intérieur et extérieur.

- En 2018, nous demandons un budget de 1400€ afin d'équiper l'école et les classes de mobiliers (sièges, chaises, meubles informatiques, meuble de rangement, plaque de cuisson), de compléter le renouvellement des draps du dortoir, et de compléter la dernière classe en

matériel audio afin de créer un coin d'écoute « casques et répartiteur »

Le point fort du budget 2018 sera le budget informatique :

-L'an passé, nous avons demandé la somme de 1 200€. Un ordinateur portable a été acheté pour la salle des maîtres ainsi qu'un « switch » installé dans le bureau de la direction afin de pouvoir accéder à internet depuis chaque ordinateur.

-Cette année nous demandons un budget de 12 000€ environ afin d'équiper les 5 classes d'un VNI et d'un ordinateur portable.

Deux ordinateurs sont également à changer (classes 1 et 3).

Nous avons demandé la connexion de la classe 1 à internet.

Nous avons également demandé d'obtenir un réseau différent de celui de l'élémentaire car nous avons des soucis de réseaux parfois.

- **Notre demande globale de budget s'élève à 10 600€ + 12 000€ d'équipement informatique.**

L'an passé, nous avons demandé 12 500€.

✓ Les travaux :

-le jet du robinet des wc des GS est à régler.

-il faudrait passer de la peinture antidérapante sous le préau de la cour sur la partie grise en ciment comme ce qui a été fait sous le petit préau côté jeu des grands

-le rideau dans le hall est à réparer.

-un porte-manteau est à installer au mur pour la classe 6 de Mme Landolt (près du placard au fond de la classe)

Suite au PPMS :

-obtenir les clés des classes

-mettre des stores intérieurs aux fenêtres pour la classe 5.

-enlever dans la classe 4 le film opaque sur les fenêtres (sur la porte cela ne dérange pas) et le remplacer par un store intérieur.

✓ Photographie scolaire : bilan des ventes

Cette année, nous avons vendu pour **3 708 € de photos**, contre 3668€ l'an passé. Nous avons reversé 158.20€ à l'école élémentaire correspondant au bénéfice des fratries communes. Le bénéfice pour l'école maternelle est donc de **1325.00€**, représentant 40% des ventes.

✓ Action de parents d'élèves :

Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves qui grâce à la vente de sapins et de chocolats nous ont reversé **569€**.

✓ Point sur la coopérative scolaire :

-Au 31 janvier 2018 (dernier relevé bancaire reçu), le solde de la coopérative scolaire s'élevait à **4 232.03 €**.

La participation financière à l'OCCE n'a pas encore été prélevée et s'élève à 339.57€.

✓ **Actions réalisées au 2^{ème} trimestre et projets :**

- Nous commencerons à travailler sur notre projet de spectacle qui se déroulera à l'occasion de la fête du printemps le vendredi 13 avril après-midi sur le temps scolaire au gymnase.
- Nous avons également commencé à remplir les nouveaux carnets de suivi d'apprentissage qui seront transmis aux familles après les vacances.

Les classes de Grande section : Sortie au musée des abattoirs à Toulouse

Cette visite s'inscrit dans notre démarche en arts plastiques « le SMOG » = Support, Médium, Outil, Geste ». Les enfants travaillent, recherchent, expérimentent, créent... à partir de ces différents éléments. Les œuvres au musée ont été abordées sous cet angle. Chaque enfant, dirigé par les parents accompagnateurs, a avancé dans le musée en recherchant et observant les œuvres à l'aide d'un petit livret qu'il a emporté chez lui.

Les enseignants remercient les parents accompagnateurs.

✓ **La parole est donnée à Mme DELHER, directrice de l'ALAE maternelle:**

Points abordés : les effectifs, les TAE, les activités et le projet « Le bal masqué du printemps », l'organisation durant les vacances (activités et direction).

✓ **Questions des parents :**

Dates conseil d'école

Serait-il possible d'avoir les conseils d'école élémentaire et maternelle plus rapprochés et si possible pas avant et après les congés ?

⇒ *Oui.*

Initiatives pédagogiques écolos à l'école

Quelles sont les Initiatives pédagogiques écolos à l'école ?

Quelques propositions :

- Mise en place d'un programme de recyclage des gourdes de compotes... point de collecte le plus proche est à Roques.
- Visite de l'usine de tri des déchets de la commune.
- Mise en place d'un composteur à l'école.
- Faire venir une personne qui sensibilise à l'écologie dans les classes, au tri des déchets.

⇒ *Propositions à réfléchir lors de prochains conseils de maîtres.*

De nombreuses actions de sensibilisation sont effectuées au quotidien dans les classes, notamment sur les notions de gaspillage (eau, papier) et de respect de l'environnement (compost, projet jardin).

Initiative Pédibus

Quel moyen pour relancer la proposition ? Sondage à relancer ? Préparer un démarrage à la rentrée 2018 ? Étudier initiatives équivalentes dans d'autres villages pour comprendre le fonctionnement, prendre les bonnes idées... Démarrer avec un petit noyau pour susciter les « vocations » d'autres parents, réunion d'informations.

⇒ *Un flyer sera distribué par les services de la mairie afin d'effectuer un sondage.*

Collation de 10h

Serait-il possible de passer à une collation collective le matin dans le respect des règles nutritionnelles en vigueur ?

Une décision a fait l'objet de précisions atténuant le principe d'interdire les collations à l'école

Propositions :

- Mise en place de système de goûter collectif reposant sur la participation des parents.
- Prendre en compte des programmes existants : « un fruit pour la récré » (programme créé en 2008)

⇒ *Rappel de la circulaire*

DOCUMENT CADRE POUR LES ÉCOLES MATERNELLES DE LA HAUTE-GARONNE

Références :

Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école du 8 juillet 2013

Code de l'éducation articles L.113-1 et D.113-1

Programme pour l'école maternelle : BO du 26 mars 2015, ressources d'accompagnement

Règlement type des écoles de la Haute-Garonne acté le 2 septembre 2015:

La circulaire n° 2003-210 du 01-12-03 « Politique de santé en faveur des élèves » et la saisine

n°2003-SA-0281 « Avis relatif à la collation matinale à l'école » AFSSA ont précisé que :

*« La collation matinale à l'école est un apport alimentaire **inadapté et superflu**. Aucun argument nutritionnel ne justifie la collation de 10h qui aboutit à un déséquilibre de l'alimentation et à une modification des rythmes alimentaires. Il peut être envisagé de proposer aux élèves une collation type petit déjeuner au moment de leur arrivée à l'école. »*

Les moments les mieux adaptés pour les enfants qui n'ont pas pris de petit déjeuner à leur domicile sont donc le temps périscolaire puis celui de l'accueil en classe. En revanche le goûter de l'après-midi est un apport nutritionnel utile. Dans la majorité des cas, les horaires permettent de l'organiser après la classe.

⇒ *Aucune collation ou prise alimentaire ne se fera en classe.*

La directrice de l'ALAE demande aux familles concernées de se rapprocher d'elle afin de trouver une solution. Une collation individuelle exceptionnelle pourra être envisagée (compote, gâteaux secs).

Piscine

Serait-il possible de le prévoir pour la rentrée 2018/2019 pour la grande section ?

Y-a-t-il assez de personnes pour accompagner ?

⇒ *Pour des raisons d'organisation (calendrier et taux d'encadrement), nous n'arrivons plus à mettre en place cette activité dans des conditions favorables.*

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 12 juin 2018.